ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

COREHUM, SAS au capital de 3 000 euros ayant son siège social : 3 AV CONDORCET, 69100 VILLEURBANNE, immat 850 322 207 RCS LYON ; Aux termes d'une délibération en date du 11/04/2023, l'AGE des associés de la SAS COREHUM a décidé de transférer le siège social du 3 AV CONDORCET, 69100 VILLEURBANNE au 2 rue des Tilleuls – Hameau de Blessey 21690 SOURCE SEINE à compter du 11/04/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 850 322 207 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. La Présidente est Mme Anne GRAPPIN, demeurant 2 rue des Tilleuls - Hameau de Blessey, 21690 SOURCE SEINE. POUR AVIS

AL23007862

AVIS DE TRANSFORMATION

AUDIT ET CONSEIL PY

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 392 500 euros
Siège social : 67, avenue Victor Hugo
21000 DIJON
444 333 538 RCS DIJON

Le 6/04/2023, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 392 500 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Identité des gérants dont les fonctions ont cessé du fait de la transformation gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Mr Yves PERRIGOT demeurant 1 rue d'Argonne 21121 FONTAINE LES DIJON
Pour avis Le Président

AL23007925

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

UN + 1 = 3

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 26 rue des Vignes Rouges –
BLIGNY-LES-BEAUNE (21200)
885 114 280 R.C.S. DIJON

L'AG du 31/12/2022 a décidé de transférer le siège social du 26 rue des Vignes Rouges – 21200 BLIGNY-LES-BEAUNE au 3 B rue de l'Eglise – 21200 BLIGNY-LES-BEAUNE et a pris acte de la démission de Mme. Virginie GUITON de ses fonctions de cogérante de la société sans remplacement.Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL23007964

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AC2G

Société Civile de Portefeuille
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 26 rue des Vignes Rouges -
BLIGNY-LES-BEAUNE (21200)
830 651 717 R.C.S. DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 26 rue des Vignes Rouges – 21200 BLIGNY-LES BEAUNE au 3 rue Jean-François Champollion – 21200 BEAUNE à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

AL23007966

CHANGEMENT DE GÉRANT

PHILRY 21, SCI - 1 000 €, - 6 Place Carnot, 21200 BEAUNE 804 889 764 RCS DIJON, AGE du 28/02/2023 : nomination de M. Philippe RYAUX, (7 Rue d'Alsace 54140 JARVILLE LA MALGRANGE) gérant en remplacement de M. Patrice RYAUX décédé le 16/10/2021. Pour avis, la gérance.

AL23008033

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

TONIN

SARL au capital de 442 800 euros
Siège social : 4, rue Auguste Dubois
21200 BEAUNE
401 957 816 RCS DIJON

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 20/04/2023, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL23008038

AVIS DE NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

EQUIPART

Société par actions simplifiée
au capital de 180 500 euros
Siège social : 10 chemin de Bâlon -
21700 GERLAND
411 471 667 RCS DIJON

L'assemblée générale ordinaire en date du 03.04.2023 a nommé à compter du même jour en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire la société HEXACT AUDIT S.A.S. au capital de 52 500 euros domiciliée 525 rue Maurice Herzog Savoie HEXAPOLE 73420 MERY immatriculée sous le numéro 746 620 376 RCS CHAMBERY.
Modification au RCS de DIJON.
Pour avis et mention.

AL23008105

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MPL 2013

SAS au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 Rue des Violettes,
21121 FONTAINE LES DIJON
894 068 790 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 04/05/23, le siège social a été transféré au 3 rue du Rompot 21121 FONTAINE LES DIJON.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis,

AL23008070

NON DISSOLUTION

CAMILLE GUIGOU EVENTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : LBA Centre d'affaires –
11 Avenue du 8 Septembre 1944 -
21200 BEAUNE
908 983 273 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 11 avril 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Gérant

AL23008072

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MATEM

Société par actions simplifiée
au capital de 240 000 euros
Ancien siège social :
30 Boulevard Gaston Bachelard
21000 DIJON
RCS DIJON 804 882 355
Nouveau Siège social :
204 rue du Chat Botté
ZAC des Malettes,
01700 BEYNOST
RCS BOURG EN BRESSE 804 882 355

L'AGE du 4 novembre 2022 a décidé de transférer le siège social de DIJON (21000) 30 Boulevard Gaston Bachelard à BEYNOST (01700) 204 rue du Chat Botté, ZAC des Malettes, et ce à compter du 4 novembre 2022.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
POUR AVIS
Le Président

AL23008077

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LA BICYCLETTE DE PAUL. SARL au capital de 1 500 €. Siège social : 10 bd de brosses 21000 DIJON. 844 989 574 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 12/01/2023 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 10 bd de brosses, 21000 DIJON au 30 Route de Macon 71450 BLANZY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

AL23008079

AVIS DE PUBLICITÉ

VALLOUDI

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 Rue Gustave Eiffel
21700 NUITS SAINT GEORGES
RCS DIJON 851 973 727

AGE du 26.04.2023 – Transfert de siège
AM : 2 Rue Gustave Eiffel 21700 NUITS SAINT GEORGES
NM : 7 Rue de la Combotte 21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La gérance

AL23008082

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

SBM IMMO

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 2bis rue des Mages –
21250 CORBERON
948 149 448 RCS DIJON

Aux termes d'un acte valant décision collective en date du 19 janvier 2023, les associés ont décidé de remplacer, à compter de ce jour, la dénomination sociale «SBM IMMO», par «SB IMMO» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL23008083

AVIS DE PUBLICITÉ

PATHO FLORE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Place de la Libération –
21320 POUILLY-EN-AUXOIS
517 569 208 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 12 Place de la Libération - 21320 POUILLY EN AUXOIS au 2 Peyrolles – 23500 POUSSANGES à compter 1er avril 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite aux Greffes des Tribunaux de commerce de DIJON et de GUERET.
Pour avis. La Gérance.

AL23008102

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MONKEY ACCESS

Société à Responsabilité
Limitée à associé unique
Capital: 1 000.00 euros
Siège social
4 rue de la Fontaine au Vau
21320 MARCILLY-OGNY
RCS DIJON 897 651 766

Aux termes de décisions prises en date du 1er avril 2023, l'actionnaire unique de la société décide le transfert du siège social du 1 rue des Croillerans à DAIX (21121) au 4 rue de la Fontaine au Vau à MARCILLY-OGNY (21320) à compter du 01.04.2023, et de modifier en conséquence l'article N°4 des statuts.
Pour avis
Le Gérant

AL23008116

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant décision en date du 12/05/2023, l'associé unique de la société FINANCIERE SAINT ANDRE, EURL au capital de 1 000 €, Siège social : 6 Rue des Bons Enfants 21000 DIJON, RCS DIJON 885 271 775, a décidé d'étendre à compter du même jour, l'objet social aux activités suivantes : L'acquisition, l'administration, la vente, la gestion par location ou autrement de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; L'octroi de toute garantie portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire. Il a également décidé de transférer le siège social pour le fixer au 2 Rue de Mirande 21000 DIJON à compter du même jour.
Les statuts ont été modifiées en conséquence.
Mention sera faite au RCS DIJON.
Pour avis – la Gérance

AL23008137

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SARL DESCHAMPS

au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 Rue d'Ahuy -
21121 HAUTEVILLE LES DIJON
804 648 723 RCS DIJON

L'AGE en date du 12/05/2023, a nommé en qualité de cogérant Monsieur Alex RUIZ, demeurant 7 Rue de Dijon - 21121 FONTAINE LES DIJON, pour une durée illimitée à compter du 12/05/2023.
Pour avis
La Gérance

AL23008142

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par décision du 15/05/2023, la société ENVOL ENVIRONNEMENT BOURGOGNE FRANCHE COMTE, SAS au capital de 10 000 euros, 14 Boulevard du Champ aux Métiers 21800 Quetigny, 911691053 RCS de Dijon. L'associé unique a décidé, à compter du 12/05/2023, de transférer le siège social au 9 rue du Golf - parc tertiaire du Golf – bâtiment B, 21800 Quetigny.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL23008146

SASIS SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14 avril 2023, la collectivité des associés de la société SASIS SARL, SARL au capital de 10.000 Euros dont le siège est à BEAUNE (21200) – 25, Rue du Faubourg Bretonnière, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°811 766 351, a pris acte de la démission de Mme Aki SAITO, demeurant à 4-1-31-805 Hiroo, Shibuya-ku, TOKYO 150-0012 (JAPON), dans ses fonctions de co-gérant à compter du 14 avril 2023 et constate qu'à partir de cette même date, M. Keishi SUGIMURA demeure seul gérant de la société. Mention sera faite au RCS DIJON. Pour Avis.

AL23008149

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 19 avril 2023 enregistré au SDE DIJON 1 le 27 avril 2023 Dossier 2023 00022023, référence 2104P01 2023 A 01234, la société, FILS NORD
SARL au capital de 10.000 Euros, siège social 2 rue du Vaugueux à 14000 CAEN, immatriculée au RCS de Caen sous le N° 824 327 720, a cédé à la société, BROSSOCIE
SARL au capital de 15.000 Euros, siège social 38 rue Amiral Roussin à 21000 DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le N° 949 934 202, Son fonds de commerce de « restaurant » sis 38 rue Amiral Roussin à 21000 DIJON. Cette vente a été consentie au prix de 120.000 Euros, avec entrée en jouissance au 19 avril 2023.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au fonds vendu et pour la correspondance au Cabinet NMCG, AARPI, Maître Frédéric LEVADE, Avocat à la Cour, 38 rue de Liège à 75008 PARIS.

AL23008075

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte du 12/04/2023 reçu par Me Maël VIARD, notaire à Dijon, 23 rue Buffon, enregistré au SFFE DIJON 1, le 18/04/2023 Dossier 2023 00020537 référence 2104P 2023 N 00860 contenant cession par BISTROT BURGER, SARL au capital de 10000€, dont le siège est à GENLIS (21110), 66 avenue Général De Gaulle, immatriculée 820915064 RCS DIJON au profit de MALLOU, SARL au capital de 5000€, dont le siège est à Dijon (21), 96 rue de la Liberté immatriculée 789796992 RCS DIJON, d'un fonds de commerce de RESTAURANT - BRASSERIE à DIJON (21000) à Dijon (21), 96 rue de la Liberté sous l'enseigne « BISTROT BURGER », comprenant les éléments incorporels suivants : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le droit à l'usage des lignes téléphoniques, la licence 4 et les éléments corporels suivants : le mobilier les agencements et le matériel ; entrée en jouissance 12/04/2023 ; prix 530000€ remis par les parties à la SELARL MP ASSOCIES mandataire judiciaire à Dijon (21000), 19 rue Albert Camus et s'appliquant aux éléments incorporels pour 478410€ et aux éléments corporels pour 51590€. Oppositions à l'étude de Me Maël VIARD. Pour Insertion.

AL23008081

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BONCHAMP du 17 avril 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON, le 28 avril 2023 (dossier 2023 00022367 référence 2104P01 2023 A 01247).
- La société CENTRALIAA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 euros, Dont le siège social est situé à DIJON (21067) – ZAE CAPNORD – 1, rue de la Breuchillière, Immatriculée au Registre du Commerce et des Société de DIJON sous le n°487 714 842, a cédé à La Société SOCIETE EUROPEENNE DE PRODUITS ALIMENTAIRES – S.E.P.A.L., Société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros, Dont le siège social est à ZI Sud Boulevard des Grands Bouessays, CS73928 – 53 960 BONCHAMP, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Laval sous le n° 320 168 347, Le fonds de commerce de négoce et production de tous produits alimentaires, et conseil aux entreprises de l'industrie agroalimentaire, exploité à titre principal à DIJON (21067) – ZAE CAPNORD – 1, rue de la Breuchillière, comprenant :
La clientèle et l'achalandage y afférent ;
Le fichier clients ;
Le nom commercial et l'enseigne CENTRALIAA ;
Les droits sur la marque CENTRALIAA, quand bien même son enregistrement à l'INPI serait expiré ;
Les contrats fournisseurs nécessaires à l'exploitation du fonds, lorsqu'ils existent et dont la liste figure en Annexe 3 (voir article 7 ci-après) ;
Les contrats, marchés ou commandes en cours avec les clients à la date d'entrée en jouissance, et notamment les commandes en cours non expédiées ;
Les références techniques et commerciales de la société CENTRALIAA ;
Les qualifications et agréments sanitaires et qualité dont bénéficie la société CENTRALIAA, à savoir les agréments d'exploitation pour le BIO et RSPO, s'ils sont transmissibles, le cas échéant ;
L'ensemble des archives techniques et commerciales disponibles sur cinq (5) années de la société CENTRALIAA ;
Une copie des fichiers et bases de données des logiciels comptables et commercial utilisés par la société CENTRALIAA correspondant aux opérations des cinq (5) dernières années.
moyennant le prix principal hors tous droits et toutes taxes SIX CENT MILLE EUROS (600 000 €), s'appliquant intégralement aux éléments incorporels.
La prise de jouissance a été fixée au 14 avril 2023.
Les oppositions seront reçues au Cabinet JURISTES ASSOCIES BFC à DIJON (21000) – 4A Rue Marguerite Yourcenar, où il a été fait à cette fin, élection de domicile ; elles devront être faites dans les dix (10) jours qui suivront soit l'insertion, soit la publication de la vente au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales, si cette dernière est postérieure à l'insertion.
Pour Avis,

AL23008084

AVIS DE FUSION

1. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 mars 2023, la Société GAEC DES QUINTEFEUILLES, Groupement Agricole d'Exploitation en Commun au capital de 30 000 euros, dont le siège social est situé 1 rue de l'Eglise – 21270 ETEVAUX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le n° 838 378 818,
et la Société EARL DE LA VALLEE DE L'ALBANE, Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 75 600 euros dont le siège social est situé 21270 ETEVAUX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le n° 314 467 259,
ont établi un traité de fusion par voie d'absorption de la Société EARL DE LA VALLEE DE L'ALBANE par la Société GAEC DES QUINTEFEUILLES à compter rétroactivement du 1er février 2023.
2. Aux termes des décisions en date du 24 mars 2023 de la Société EARL DE LA VALLEE DE L'ALBANE, l'associé unique a :
approuvé le traité de fusion, les apports réalisés et leur évaluation,
pris note de la dissolution de plein droit et sans liquidation de la Société EARL DE LA VALLEE DE L'ALBANE, à compter rétroactivement du 1er février 2023.
3. Aux termes des décisions en date du 24 mars 2023 de la Société GAEC DES QUINTEFEUILLES, l'associé unique, à compter rétroactivement du 1er février 2023, a :
- approuvé le traité de fusion, les apports réalisés et leur évaluation,
- constaté la réalisation définitive de la fusion,
- augmenté le capital social d'une somme de 197 200.00 euros pour le porter à 227 200.00 euros par apport de biens immobiliers et mobiliers,
Les actes et pièces concernant la fusion-absorption seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis, la Gérance

AL23008147

// DIVERS

DUPY NOTAIRES

Maître Jean-Baptiste DUPY,

VENTE PARCELLES FORESTIERES

En application des articles L 331-19 et suivants du code forestier, avis est donné de la vente indivisible de deux parcelles de sol forestier à FONTAINE-FRANCAISE(21610), cadastrées savoir :
- Section C n° 25, « Bois Baubert », pour 01 ha20 a 75 ca.
- Section C n° 47, « Bois Baubert », pour 00 ha54 a 30 ca.
Moyennant le prix global de CINQ MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (5 550,00 EUR), payable comptant le jour dela signature de l'acte authentique.
Frais d'acte en sus évalués MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR), à parfaire ou à diminuer.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente par la prise de possession réelle.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë aux ou à l'un des biens vendus dispose d'un délai d'un (1)mois à compter de la date d'affichage en mairie de FONTAINE-FRANCAISE (21610), et de la publication d'un avis dans un journal d'annonce légale, de cette cession projetée,pour faire connaitre à Maître Jean-Baptiste DUPY, Notaire à AUTUN (71400), 16 Rue de l'Arquebuse, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé,qu'il exerce son droit de préférence aux prix et condition des présentes.
Pour avis,
Le notaire

AL23008088

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Société Anonyme coopérative de
Banque Populaire à capital variable.
Siège social : 14 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON,
RCS de Dijon : 542 820 352

AVIS

Lors de l'Assemblée générale mixte du 27 avril 2023, les sociétaires présents ou réputés présents, représentés ou ayant voté à distance, possédaient 10 507 458 parts sociales soit l'équivalent de 204 895 431 euros de capital sur un total de 733 295 140,50 euros de capital, soit un quorum de 27,94 %. Le quorum de 25% étant dépassé, l'Assemblée générale mixte pouvait valablement délibérer.
L'Assemblée générale mixte a :
- renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Michel GRASS, né 12 novembre 1957 à PARIS, domicilié 47 rue de la Pépinière - 89100 SENS, pour une durée de 6 ans ;
- ratifié la nomination de Monsieur François CORTINOVIS, né le 5 septembre 1965 à SIERENTZ, domicilié 14 rue de Tarragon – 25110 BAUME LES DAMES, en qualité de censeur pour une durée de 6 ans.
L'Assemblée générale mixte a modifié les statuts de la société en procédant notamment à :
- des mises à jour règlementaires : notamment, insertion de la notion de registre dématérialisé (articles 18 et 38) conformément aux articles R.225-22 et R.225-106 du Code de commerce modifiés ; remplacement de la notion de « cooptation » d'un administrateur par celle de « nomination à titre provisoire » pour se conformer à la formulation de l'article L.225-24 du Code de commerce (article 16), correction de la définition du quorum pour les conseils d'administration (article 16), possibilité de donner un pouvoir pour deux Assemblées générales successives tenues dans un délai de 15 jours (article 33) ;
- des mises à jour liées au déploiement dans les Banques Populaires de projets/pratiques du groupe BPCE : notamment, insertion des modalités de remboursement des parts sociales souscrites dans le cadre d'un Plan Epargne Entreprise (article 13) ; remplacement de la notion de « vote par correspondance » par celle de « vote à distance » (articles 33 à 37) afin d'intégrer l'utilisation par les Banques Populaires du vote par voie électronique en amont de l'Assemblée générale ;
- des simplifications et clarifications : notamment, réorganisation de l'article relatif au capital social (article 8), précisions apportées dans les pouvoirs du Conseil d'administration (article 19).
Le Conseil d'Administration

AL23008145

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

Société Civile Professionnelle
« Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés »,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date à DIJON, du 31 août 2018, Monsieur Gilbert Adolphe Emile LAMBRY né le 07 juillet 1920 à DIJON a consenti un legs universel.
Opposition à l'exercice des droits des légataires universels pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Amélie FISCHER-BERNOT,notaire à CHAUMONT référence CRPCEN : 052003 dans le mois suivant la réception par le greffe de la copie authentique de l'acte constatant la saisine des légataires universels, soit à compter du 10 mai 2023.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.
Maître Clémentine COURLET de VREGILLE

AL23008141

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 15/05/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
POMMARD : Terre
AOC COTEAUX BOURGUIGNONS Urbanisme : RNU
13 a 25 ca
- Champs pourris: AW-51
DAROIS : Terre
Urbanisme : RNU
1 a 10 ca
- Le bas des rosiers: ZB-17
PRENOIS : Terre
Urbanisme : RNU
3 ha 52 a 60 ca
- Derriere le bois des pres: ZA-22
FRANCHEVILLE : Terre - Certifiée en Agriculture biologique
Urbanisme : RNU
6 ha 97 a 35 ca
- Les champs au rousseau: ZD-10(A)-10(B)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/06/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23008135

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI GUEST INVEST

Société civile en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation :
60 H avenue du 14 juillet
Immeuble Pythagore
21300 CHENOVE
847 674 900 RCS DIJON

L'AGE du 12/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Stéphane GUÉRINON, demeurant 18 rue Clément Janin 21120 TIL CHATEL, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 60 H avenue du 14 juillet Immeuble Pythagore 21300 CHENOVE. Pour avis

AL23008152

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : BAYARD
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 6 Route de Pommard 21340 HAMEAU DE ORCHES BAUBIGNY (France)
OBJET : l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, la mise et la prise en fermage, l'aliénation de tous droits et biens viticoles, la réalisation de toutes opérations se rapportant à l'exploitation de vignes comprenant tous travaux viticoles et agricoles, l'achat, la vente, le courtage, le commerce en gros, demi-gros et détails des fruits de la vigne et de tous produits dérivés de la vigne
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés.
PRESIDENT : Monsieur Nicolas PROTIN demeurant 20 bis Rue des Vérottes 21200 BEAUNE.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL23008063

AVIS DE CONSTITUTION

FD CONCEPTION
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Chemin des Paquiers - 21200 VIGNOLES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIGNOLES du 25 Avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : FD CONCEPTION
Siège social : 10, Chemin des Paquiers – 21200 VIGNOLES
Objet social :
- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,
- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

ANNONCES LÉGALES

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Damien DEGUIN demeurant 10, Chemin des Paquiers à VIGNOLES (21200) et Monsieur Pierre FOL demeurant 13 A rue de Verdun à MEURSANGES (21200).
Clauses relatives aux cessions de parts :agrément requis dans tous les cas
agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL23008068

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Guillaume LORISSON, en date du 12 mai 2023, à notaire à DIJON.
Dénomination : LE BRUSC 2023.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 26 rue Principale, 21110 Bretenieres.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La constitution et la gestion d'un patrimoine financier pouvant être confié par mandat à un prestataire de service d'investissement et susceptible d'être composé à la fois d'immeubles, biens, droits immobiliers, valeurs mobilières, titres de sociétés immobilières, instruments financiers ayant un rapport avec l'activité immobilière et, plus particulièrement, de parts de sociétés civiles de placement immobilier, de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif immobilier et, de titre accessoire. La constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et d'instruments financiers nécessaires outre à la réalisation de l'objet social notamment pour assurer la gestion de la trésorerie courante, de la liquidité et du fonds de remboursement. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts à titre onéreux sont soumises à l'agrément à l'unanimité des associés.
Les mutations par décès sont soumises à agrément préalable de l'AGE.
Gérant : Monsieur Stéphane Jacques André TANNEUR, demeurant 26 rue Principale, 21110 Breteniere
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis

AL23008139

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 10/05/2023 à FLACEY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Dénomination : JPDC. Siège : 14 rue de Marsannay le Bois, 21490 FLACEY. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 100 euros. Objet : Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance administrative, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé, dans tous domaines ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Pierre DESMON, demeurant 14 rue de Marsannay le Bois, 21490 FLACEY. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS. Le Président

AL23008144

NIÈVRE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

LION

Société civile au capital de 76 224,50 €
Siège social : Chez M. THEURIOT,
Charry, 58330 BONA
419 626 981 RCS NEVERS

L'AGE du 30 mars 2023 a décidé de nommer en qualité de nouvelle gérante Madame Isabelle THEURIOT en remplacement de monsieur Jacques THEURIOT à compter du 30 mars 2023.
L'AGE du 14 avril 2023 a décidé de transférer le siège social du Chez M. THEURIOT, Charry, 58330 BONA au 48 Rue Principale, 58180 MARZY à compter du 14 avril 2023.
RCS NEVERS

AL23008053

GÉRANCE

SCI DE L'HOPITAL

Société civile immobilière
au capital de 1 000 EUROS
Siège social : Charry, 58330 BONA
835 194 416 RCS NEVERS

L'AGE du 14 avril 2023 a pris acte que Monsieur Jacques THEURIOT, gérant, étant décédé, et n'a pas pourvu à son remplacement.
RCS NEVERS

AL23008065

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ROUSSELOT MORGAN

SARL au capital de 7 600 euros
793 701 632 RCS NEVERS

Décision du 04/05/2023 : Transfert du siège social à SAINT-ELOI (58000), 39 Route de Bourgogne à compter rétroactivement du 01.05.2023 et modification en conséquence de l'article 4 des statuts. Pour avis

AL23008078

TRANSFORMATION

EF TRANSPORTS
SARL transformée en SAS au capital de 250 000 €
Siège social : Rue des Fondeurs – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
491 387 023 RCS NEVERS

Il résulte d'un acte ssp du 20/04/2023 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du 1er mai 2023 :
- Forme :
* Ancienne mention : SARL
* Nouvelle mention : SAS
- Administration :
* Anciennes mentions : Co-Gérants : M. Mustapha EL FAYZI et M. Ibrahim EL FAYZI
* Nouvelles mentions :
Président : M. Mustapha EL FAYZI susnommé dt à SAINT MARTIN SUR NOHAIN (58) – Villardeau - 4, rue des Arbres
Directeur Général : M. Ibrahim EL FAYZI susnommé dt à COSNE COURS SUR LOIRE (58) – 35, rue du Colonel Rabier
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis

AL23008106

MODIFICATIONS DES STATUTS

GAEC DU PASSOU

Société civile
Capital : 598.000,00 euros
Siège social
Le Passou - 58110 SAINT-PEREUSE
R.C.S. NEVERS N° 391 692 027

Aux termes d'une décision en date du 07/04/23 à SAINT-PEREUSE, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 146 000 euros par apport de numéraire pour le porter à 744 000 euros et de désigner Madame Aude MARTIN demeurant à 2 Chemin de Bezolles - 58110 SAINT PEREUSE aux fonctions de gérant de la société à compter du 07/03/23 pour une durée non limitée. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis et mention.
La Gérance

AL23008107

MODIFICATIONS DES STATUTS

TEXTILOT

SA au capital de 50 000 000 euros
Siège social
Zone Industrielle Paysagée
58640 VARENNES-VAUZELLES
301 420 626 RCS NEVERS

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24/03/2023, il a été décidé :
-compte tenu de la création de nouvelles voies au sein de la communie de Varennes-Vauzelles et du changement de dénomination du lieu où est situé le siége social de la société , de préciser à compter de ce jour que l'adresse du siège social est désormais: 5 rue Denis Papin-58640 Varennes-Vauzelles.
-de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle.La dénomination,la durée ,le siège social et le capital restent inchangés
-de nommer en qualité de Président , l'actuel PDG , à savoir M.Régis DUMANGE demeurant 14 rue des Forgerons-58400 La Marche.Il a été mis fin aux fonctions des directeurs généraux délégués et des administrateurs.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

AL23008108

NON DISSOLUTION

SARL CLÉO

au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Chemin de la Gouillarde - 58170 POIL
894 399 674 RCS NEVERS

L'AGE des associés du 31/10/22, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL23008122

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DAVID FOUGERET

SARL au capital de 2.000 euros
Siège social : 18 rue de la Fontaine - Chambre
58200 POUGNY en cours de transfert
887 840 320 RCS NEVERS

Le 22 avril 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 18 rue de la Fontaine – Chambre – 58200 POUGNY au 29 rue de la Folie – 58220 DONZY.
Pour avis, D. FOUGERET

AL23008151

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 24/04/2023 à NEVERS M. Marguerite André, - 6 rue des Marguerite à Coulanges les Nevers (58660), immatriculé au RCS de Nevers sous N°444 334 759, a donné en location gérance à M. David CAROLA gérant de la société EURL TAXI CAROLA 20 rue des sablons, immatriculé sous le N° 803113612 au RCS de Nevers, une autorisation de stationnement Coulanges N°2 pour une durée de 33 mois non renouvelable, à compter du 24 Avril 2023.

AL23008062

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
2 Rue Lafayette

AVIS CESSION PARTS SOCIALES

Suivant acte authentique de cession de parts en date du26/04/2023 reçu par Me GUERIN-PEREIRA notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (58) enregistré à NEVERS le 28/04/2023 ref 5804P012023 N00213. Mme Monique MELET, née à LA CHAPELLE VICOMTESSE(41270) le 16/05/1935 demeurant à ST QUENTIN SUR NOHAIN (58)rue des pêcheries la Pouvesle a cédé l'ensemble de ses parts sociales soit 248 parts sur un total 19 977 de la SCEA DEPORT AUBRY au capital de 304 548,00euros ayant son siège social à COSNE COURS SUR LOIRE (58) Port Aubry immatriculé au RCS de NEVERS 324 949 486 à Mr Clément Marie MELET, né à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre), le 30/01/1983, demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (58) Rue des Vignes, devenu associé exploitant et détenteur de 248 parts sur 19 977. Approbation des associés suivant AGE en date du 14/04/2023. .L'avis de cession de parts sociales modifie les articles 7 et 8 des statuts de la société. Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL23008076

CESSION DE PARTS SOCIALES

SCI DYMO
Capital social : 1.000 €
Siège social : 202, rue Maître Pitard 58600 FOURCHAMBAULT
833 870 330 RCS NEVERS
Par acte de cession du 27/04/23, approuvé par AGE du 02/05/23, M. Sébastien CLARISSE a cédé 50 parts à Mme Morgane CLARISSE née le 20/05/03 à NEVERS (58000), demeurant 7, impasse des Lumières à MARZY (58180), qui devient donc nouvelle associée de la SCI. De plus, l'adresse de l'associé M Dylan CLARISSE est désormais 96 rue Vendôme à LYON (69006).

AL23008097

CESSION D'UNE BRANCHE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant ASSP du 28/04/2023, enregistré au SPFE NEVERS 1 le 02/05/2023, Réf 2023A00357, la société LE SEYEC, SAS au capital de 550 000 euros, dont le siège social est à SAINT MAUR (36250) RN 20 (317 409 258 RCS CHATEAUROUX), a cédé à la société GEODIS D&E RHONE-ALPES, SAS au capital de 6 536.358 euros dont le siège social est à LEVALLOIS PERRET (92300) 26 Quai Charles Pasqua (393 193 867 RCS NANTERRE), sa branche de fonds de commerce de transport public routier de marchandises, location de véhicules industrielles, toutes opérations de logistique accessoire ou non à des opérations de transport, commissionnaire en transport, entreposage, sis. et exploitée à VARENNES-VAUZELLES (58640) Zone Industrielle, moyennant le prix de 25 301 euros.
L'acquéreur en a la jouissance depuis le 01/05/2023.
Adresser les oppositions s'il y a lieu, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, à l'adresse du fonds cédé, pour la validité, avec copie au CABINET ALCIAT JURIS - Avocats - 4 Rue Porte Jaune - 18007 BOURGES. Cedex, pour la correspondance.

AL23008115

COGEP AVOCATS
Route d'Orléans - BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

AVIS

Cession de fonds de commerce
Suivant acte sous seing privé en date à NEVERS du 28 avril 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS 1, le 5 mai 2023, dossier 2023 00009479, référence 5804P01 2023 A 00361,
La société MOTOSPORT, SARL, au capital de 45 000 euros, dont le siège social est sis 36 bis boulevard du Grand Pré des Bordes, ZAC des grands champs à NEVERS (58) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 409 054 392, A CEDE à la société BOURGOGNE MOTO, SARL, au capital de 330 000, dont le siège social est sis 17 rue Gay LUSSAC-58640 VARENNES VAUZELLES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 504 663 329, un fonds de commerce, location, réparation de motocycles, cycles, connu sous l'enseigne et le nom MOTOSPORT, sis et exploité 36 bis boulevard du Gran Pré des Bordes, ZAC des Grands Champ-58000 NEVERS, moyennant le prix global de 100 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporel pour 73 200 euros et aux éléments corporels pour 26 800 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1ER mai 2023. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet d'Avocats LEXCONSEIL, Me Florence MORIN, 3 rue Vauban-58000 NEVERS. Pour avis

AL23008129

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 18/11/2022 concernant VILLAGE BY CA NEVERS. Il fallait lire :L'AG Mixte du 03/11/2022 a décidé de transférer le siège social 7 rue du 13ème de Ligne 58000 Nevers - Président : M. BAILLIEZ Philippe, demeurant 14 Boulevard Rocheplatte 45000 Orléans
Radiation au RCS de Bourges et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL23008128

// DIVERS

SICAFOME,
29 route de Châtillon,
58290 MOULINS ENGILBERT

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le
Vendredi 26 mai 2023 à 16 h 00
A la Salle Polyvalente
de Moulins-Engilbert
Ordre du jour
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2022
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
- Renouvellement et élections des administrateurs
- Désignation du Commissaire aux comptes-Questions diverses.
Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'expression de nos sentiments distingués.
Le Président,
Benoit BLANDIN

AL23008104

SUCCESSION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile :
Suite au décès survenu à NEVERS (58000), le 4 janvier 2023 de Madame Jacqueline Solange Suzanne RICHARD, née à NEVERS (58000) le 22 novembre 1947, célibataire, demeurant à NEVERS (58000) 30, Cour des Récollet, Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS, a été chargée du règlement de la succession, et il est précisé qu'il existe un testament olographe contenant un legs universel.
Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire susnommé.Pour avis.

AL23008071

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE D'AGRICULTURE DE LA NIEVRE
Assemblée Générale 2023 - Appel à Candidature Administrateur
L'Assemblée Générale de La Société d'Agriculture de la Nièvre
aura lieu Salle des Fêtes de Saint Benin d'Azy **le Mardi 6 juin 2023 à 17 h.** Cet événement est l'occasion de procéder au **renouvellement du Conseil d'Administration.**
Chaque membre à jour de sa cotisation a la possibilité de postuler à un des sièges d'administrateur. Afin de poursuivre les actions menées, je vous encourage à vous investir en **faisant acte de candidature, sur papier libre avec vos noms, prénoms, adresse complète ainsi que vos motivations. A faire parvenir avant le 25 mai 2023 à** la Société d'Agriculture 9 rue Gambetta 58000 NEVERS.
Ou par mail : societeagri58@gmail.com

AL23008157

CGACSO
69 avenue de Lattre de Tassigny –
18023 BOURGES CEDEX
N° Siret : 350 466 876 00017 –
APE : 6920 Z

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents de CGACSO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 15 juin 2023 à 15h30 à CGACSO- 69 Avenue de Lattre de Tassigny – 18023BOURGES Cedex, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport moral 2022
- Rapport financier 2022
- Rapport du réviseur des comptes
- Rapport spécial sur les indemnités administrateurs
- Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31/12/2022
- Approbation du budget 2023
- Ajustement et indexation des indemnités des administrateurs

AL23008133

CGACSO
69 avenue de Lattre de Tassigny –
18023 BOURGES CEDEX
N° Siret : 350 466 876 00017 –
APE : 6920 Z

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents de CGACSO sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 15 juin 2023 à 14h00 à CGACSO- 69 Avenue de Lattre de Tassigny – 18023BOURGES Cedex, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Modification de l'article 2 : Objet de l'association
- Modification de l'article 6 : Membres
- Modification de l'article 7 : Obligations de l'OMGA
- Modification de l'article 8 : Obligations des Membres
- Modification de l'article 11 : Ressources Financières
- Modification de l'article 12 : Assemblée Générale Ordinaire
- Modification de l'article 13 : Assemblée Générale Extraordinaire
- Modification de l'article 14 : Composition du Conseil d'Administration

AL23008134

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

AUTRES GREFFES

Par jugement en date du 18/04/2023, le Tribunal de commerce de Paris a prononcé la modification du plan de redressement ouvert à l'égard de :
SAS LUDENDO COMMERCE France
Nom commercial : LA GRANDE RECRE
Adresse du siège social : 126 rue de la Boétie 75008 Paris 08
Activité : Vente de tous produit et service du domaine des loisirs de la culture de la communication de l'enfant (notamment jouets et jeux) de l'équipement de la personne et de la maison de la décoration
RCS NEVERS/PARIS : 414 138 842
Ets secondaire : 22 Boulevard du Grand Pre des Bordes Zone d'activités Commerciales des Grands Champs 58000 NEVERS
Désigne M. Michel OHAYON comme tenu d'exécuter le plan
Commissaire à l'exécution du plan : - SELARL 2M et Associés en la personne de Me Carole MARTINEZ, 22 rue de l'Arcade 57008 PARIS, - SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Jonathan El Baze, MENBRE DE SOLVE, 41 rue du Four 75006 PARIS

AL23008089

Par jugement en date du 27/04/2023, le Tribunal de commerce de Paris a prononcé la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :
SAS LUDENDO COMMERCE France
Nom commercial : LA GRANDE RECRE
Adresse du siège social : 126 rue de la Boétie 75008 Paris 08
Activité : Vente de tous produit et service du domaine des loisirs de la culture de la communication de l'enfant (notamment jouets et jeux) de l'équipement de la personne et de la maison de la décoration
RCS NEVERS/PARIS : 414 138 842
Ets secondaire : 22 Boulevard du Grand Pre des Bordes Zone d'activités Commerciales des Grands Champs 58000 NEVERS
A fixé la date de cessation des paiements au 14/04/2023, et a désigné liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Marc Sénéchal 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAFA MJA en la personne de Me Lucile Jouve 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, Administrateur SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martinez 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four 75006 Paris, SELARL AJ UP en la personne de Me Paul-Henri Audras 36 avenue Hoche 75008 Paris, . Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement. Avec poursuite d'activité jusqu'au 27/07/2023.

AL23008090

Par Arrêt de la Cour d'Appel de Bourges N°207 en date du 20/04/2023, infirmant la décision de faillite personne à l'encontre de **M. CLIVET Cédric**, rendue par jugement du Tribunal de commerce de Nevers en date du 07/03/2023, Ex-dirigeant de la SAS TBN, 920, Quai André MALRAUX – 58600 GARCHIZY.
RCS NEVERS 824.122.014.
LE GREFFIER

AL23008091

Par jugement en date du 30/03/2023, le Tribunal de commerce de Nanterre a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société :
SAS NEW COURT
Adresse du siège : 9 Boulevard du général de gaulle 92120 MONTROUGE RCS NANTERRE/NEVERS : 888 796 430
Activité : Restauration, hôtellerie
A fixé la date des paiements le 28 février 2023
A désigne en qualité d'Administrateur judiciaire la SCP ABITBOL & ROUSSELET, mission conduite par Me Frédéric ABITBOL, 38 Avenue Hoche 75008 Paris et la SELARL EL BAZE CHARPENTIER, mission conduite par Me Jonathan El BAZE, 41 RUE DU FOUR 75006 PARIS avec les pouvoirs : assistance.
Et en qualité de Mandataire judiciaire Me Legras De Grandcourt Patrick 31 Avenue Fontaine de Rolle 92000 Nanterre et la SCP B.T.S.G., mission conduite par Me Marc Sénéchal, 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 NEUILLY SUR SEINE.
Les déclarations des créances sont à adresser au Mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
Le Greffier

AL23008094

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Madame, Monsieur,
Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale, qui se déroulera le :
Jeudi 1er juin 2023, à 17 heures 30, à la SICAGEMAC.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2022,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Fixation du budget formation des administrateurs,
- Questions diverses.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire :
- En application de l'article 55 des statuts, les associés seront invités à se prononcer sur la continuité d l'activité.
Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.
J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la **nécessité** de votre présence, ou **en cas d'empêchement**, sur l'intérêt de **nous retourner le pouvoir** ci-joint dûment complété, par mail, fax ou courrier.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.
Le Président
Alexandre LORRÉ

AL23008169

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL P'TIT THOM

Société À Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 100euros
Siège social : 13 rue Thiers - 58270 SAINT-BENIN-D'AZY
Siège de liquidation :
4 rue des Bleuets -
58000 SAINT-ELOI
533 813 887 RCS NEVERS

Suivant acte sous seing privé en date du 17 avril 2023, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 31 décembre 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis et radiation au RCS de NEVERS, Max Pages, liquidateur

AL23008044

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA LEMAITRE RAYMOND

en liquidation
Au capital de 346 059,27 euros
Siège de liquidation : Chevannes - 58250 MONTARON
RCS NEVERS - N° 332 899 343

L'assemblée générale réunie le 25 avril 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2022, déchargé Mme Colette LEMAITRE, demeurant à Chevannes - 58250 MONTARON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur.

AL23008148

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 NEVERS

AVIS

LA PANETIERE NIVERNAISE

SARL au capital de 5 000 euros,
71 Rue Paul Vaillant Couturier
58000 NEVERS
803 781 731 R.C.S NEVERS

AGE du 20.04.2023 : Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, avec cessation d'activité à la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Constatation de la fin des mandats des cogérants.
Liquidateur : Mme Evelyne PELISSIER, dt 1 Les Georgeots 89630 BUSSIERES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et continuation des affaires en cours et engagement de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS

AL23008153

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

DIAGNOTECH
SARL au capital de 1 000 euros
17 grande rue - 58130 GUERIGNY
RCS NEVERS
Selon A.S.S.P. du 02.05.2023 à GUERIGNY,

ANNONCES LÉGALES

il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : DIAGNOTECH
Siège social : 17 grande rue - 58130 GUERIGNY
Objet social : Diagnostics immobiliers, techniques et réglementaires, analyses, essais et inspections techniques ; Etablissement des états, constats et diagnostics à destination des professionnels, institutionnels et particuliers et notamment diagnostics amiante, DPE, électricité, gaz, termites, plomb... ; Etats des lieux.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros
Gérance : M. Robin PEREIRA DE MIRANDA, demeurant au 78 chemin des Ouches - Poulanges - 58320 PARIGNY LES VAUX, et M. Sacha DALL'ARMELLINA, demeurant 13 Grande rue - 58130 GUERIGNY,
Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.
Pour avis,
La Gérance

AL23008064

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : AMF 57 ; Siège social : 663, rue des Gravières - 58320 POUGUES LES EAUX ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Gérance : la société GF 57 (812 836 724 RCS NEVERS) sise à POUGUES LES EAUX (58) - 663, rue des Gravières; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL23008067

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée BARBYBOX au capital de 1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Le gérant est Monsieur Eric MOULOIS demeurant 11 allée des Synagots - 35830 BETTON.

AL23008085

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10/05/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
SCI DE LA FERME DE FEUILLE.
Objet social : - La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers, tous biens mobiliers et de participations dans toutes sociétés,
- Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles de la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Siège social : La Pallud 58330 CRUX LA VILLE.
Capital : 1 000 euros.
Gérance : Mme Isabelle GALLIEN demeurant Chemin de la Vernée - Le Moulin à Vent, 58320 POUGUES LES EAUX et Mr Matthieu GIRARD demeurant La Pallud 58330 CRUX LA VILLE.
Agrément des cessions de parts : agrément donné par un ou plusieurs associés représentant les deux tiers des parts sociales composant le capital social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL23008111

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile Immobilière en cours d'immatriculation au R.C.S. de NEVERS, dénommée SCI RAGNAR au capital de 2.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la gestion, la location de tous biens et droits immobiliers. Son siège social est situé 52 route de la Machine – 58300 SAINT LEGER DES VIGNES. Les gérants sont M. Emmanuel CHEVALIER dt 38 rue Jean Lhospied – 58300 CHAMPVERT et M. Olivier ROUSSAT dt 12 rue du Marquis d'Ancre – 58300 DECIZE. Les transmissions de parts sociales à quelque titre que ce soit à d'autres personnes qu'à celles déjà associées sont soumises à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
Pour avis, la gérance

AL23008120

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NEVERS (Nièvre) du 05 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LA CLE DE L'IMMOBILIER
Forme : Société A Responsabilité Limitée
Capital social : 1.000 €
Siège social : 5, square de la Résistance - 58000 NEVERS
Objet : La transaction sur tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis et fonds de commerce.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérants : M. Jean-François MANCION, dt 25 rue des Ecoles – 58300 SAINT LEGER DES VIGNES et Madame Florence THOMAS dt 73 avenue de Verdun – 58300 DECIZE
Transmission des parts sociales : Toute transmission de parts sociales quel qu'en soit le bénéficiaire, y compris celles entre associés, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
Pour avis, la gérance,

AL23008121

AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué une SARL dénommée PRESTA SERVICE au capital de 5 000 euros située 17 Faubourg de Lyon 58000 NEVERS (France) dont l'objet social est l'entretien, le traitement, le nettoyage et la protection de toitures et de toutes autres surfaces ; l'entretien, le traitement, le nettoyage et la protection de charpentes et de toutes autres menuiseries ; la pose de placoplâtre intérieur ; la création de meubles déco ; le revêtement de sol ; tous travaux de bâtiments de gros œuvre, de second œuvre et de finition, notamment maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie, peinture, carrelage, faïences ; l'achat et la vente de matériels divers en rapport avec l'activité exercée ; le conseil en décoration et aménagement ou réaménagement de l'espace, idées décoratives pour l'intérieur et l'extérieur, ou toute activité se rapportant à l'objet, dont les gérants sont Madame Carmen TRIGO et Monsieur Steve PAYARD demeurant 17 Faubourg de Lyon 58000 NEVERS, et dont la durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL23008125

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : MARCADET Forme : SARL Siège : SAINT-LOUP-DES-BOIS (58200), 7 route des Artisans Objet : l'activité de restaurant, café, salon de thé, traiteur, sur place ou à emporter, épicerie ; l'organisation de concerts, le commerce de proximité, relais colis Durée : 99 ans Capital : 1.000 € Gérant : Clémentine LEMOINE demeurant à ALLIGNY COSNE (58200), 4 Champton Immatriculation : RCS NEVERS.

AL23008136

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Fourchambault en date du 08/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI BONNE GRAINE
Forme : Société civile immobilière.
Siège : 22 Rue Combeau 58600 FOURCHAMBAULT
Objet : L'acquisition, la cession, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers et la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés à caractères immobiliers.
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 €
Gérance : Mr Stéphane DELZAIVE demeurant 22 Rue Combeau 58600 FOURCHAMBAULT et Monsieur Frédéric VAUTRIN demeurant 14 rue du Hêtre, 89113 CHARBUY
Cessions de parts : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation de la société au RCS de NEVERS

AL23008143

YONNE

// MODIFICATION

AUGMENTATION DU CAPITAL

HOLDING SBT

SARL au capital de 1 500 euros
porté à 751 500 euros
Siège social : 6 Rue de Bourgogne,
89140 CUY
921 627 121 RCS SENS

Il résulte du procès-verbal de l'AGE des associés du 24/04/2023 que le capital social a été augmenté de 750 000 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille cinq cents euros (1 500 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à sept cent cinquante et un mille cinq cents euros (751 500 euros). Pour avis -La Gérance

AL23007922

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

MODIFICATIONS

**Transfert de siège social,
extension de l'objet social,
nouvelle enseigne,
démission du Directeur Général**

Dénomination : BEL AIR TRAITEUR.
Forme : SAS.
Capital social : 3 000 euros.
Siège social : 2 Rue du Sous Lieutenant Pelletier, 89510 VERON.
900 138 652 RCS de SENS.
Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/04/2023, les actionnaires ont décidé à compter du 30/04/2023 :
- de transférer le siège social à 1 Place du Marché, 89300 JOIGNY,
- d'étendre l'objet social à l'activité de restaurant, bar, débit de boissons,
et ont pris acte de la démission de M Jean-Raphael PERSANO du mandat de Directeur Général à compter du 30/04/2023.
Les articles 2 Objet et 4 Siège social des statuts ont été mis à jour.
Mention sera portée au RCS de SENS.
Le Président

AL23008069

MODIFICATIONS

TRANSDEV AUXERROIS

SARL au capital de 263 423.60 €
Siège social : 3 rue des Fontenottes –
89000 AUXERRE
340 353 655 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'Associé unique en date du 30/03/2023 il a été pris acte de la démission de Mme Brigitte GUICHARD de son mandat de Gérante et décidé de nommer en remplacement M. Ludovic JOURDAIN, demeurant 37 route de Bellegarde – 42330 SAINT-GALMIER.
Il a également été décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire la société MAZARS, SA dont le siège social est situé 61 rue Henri Regnault – Tour Exaltis 92400 COURBEVOIE n°784 824 153 RCS NANTERRE.
Mention au RCS de AUXERRE.

AL23008086

FIDUCIAL
SOFIRAL

MODIFICATION DU CAPITAL

VETERINAIRES DE LA CROIX BLANCHE

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée de vétérinaires
au capital de 150 000 euros
Siège social : Cabinet vétérinaire
Chemin de la Croix Blanche
89420 CUSSY LES FORGES
522 554 187 RCS AUXERRE

La Gérance réunie en date du 4 mai 2023 a constaté et réalisé une augmentation de capital social de 100 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250 000 euros)
Les noms de Madame Elodie MARCHAND-JENECOURT et de Monsieur Florent AUGUSTE ont été ajoutés aux noms des autres associés.
Suite à la réalisation de l'augmentation de capital, la Gérance a également constaté la nomination en qualité de nouveau cogérant statutaire de Madame Elodie MARCHAND-JENECOURT demeurant 11 lotissement L'OPINPIN 21320 CREANCEY, sans limitation de durée à compter du 4 mai 2023 ainsi que de Monsieur Florent AUGUSTE, demeurant 15 rue des Etangs 89200 MAGNY, sans limitation de durée à compter du 4 mai 2023.
L'article 27 des statuts a été modifié en conséquence et les noms de Madame Elodie MARCHAND-JENECOURT et de Monsieur Florent AUGUSTE ont été ajoutés aux noms des autres cogérants.
Pour avis
La Gérance

AL23008103

CHANGEMENT ADMINISTRATEUR

Par ordonnance en date du 3 janvier 2023 de Madame la Présidente de AUXERRE, la SELARL CARDON - BORTOLUS CARDON prise en la personne de Maître Alexandre BORTOLUS, dont le siège social se situe à 49 Avenue Salvador Allende - BP215 - 77104 MEAUX et l'établissement secondaire 7 rue Pithou 10002 TROYES, a été désigné en qualité d'administrateur provisoire de la GFA DE LA FERME DES FONTENELLES Immatriculée au RCS de AUXERRE sous le numéro 322 017 682, dont le siège social est sis Hameau de Maulnes 89740 CRUZY-LE- CHÂTEL.
L'administrateur provisoire.

AL23008113

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs -
18230 SAINT DOULCHARD -
tél. : 02 48 70 95 81

TRANSFORMATION

A.G. DÉVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée
au Capital social de 1.250.000,00€
Siège social : 6 avenue Gambetta -
89000 AUXERRE.
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
sous le n° 815 104 658

L'AGE des associés réunie le 2 mai 2023 a pris la décision de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce même jour, sans création d'un être moral nouveau, d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société, et de mettre fin aux mandats de cogérants de Messieurs Vincent GRACIA et Julien ALTMAYER.
L'assemblée a désigné en qualité de président personne morale la SARL IASB HOLDING, au capital de 3.377.500euros, siège social : 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE, R.C.S. AUXERRE n° 885 330 233, dont le représentant permanent sera Monsieur Vincent GRACIA.
La dénomination, l'objet, le siège social, le montant du capital, la durée et la date de clôture de l'exercice social demeurent inchangés.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.
Transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective des associés statuant à plus des deux tiers du capital social.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté.

AL23008124

KPMG
Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

VINEMARIALIS

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 47 RUE DE LA PEPINIERE
89100 Sens
909 663 320 RCS de Sens

Par Décisions du 04/05/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 6 rue de l'Ouest 75014 Paris, à compter de ce même jour.Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Paris

AL23008131

MODIFICATION DU CAPITAL

L2G OPTIQUE

SAS au capital de 30 000 euros
Siège Social : Centre commercial
Porte de Bourgogne
89100 SENS
751 773 326 RCS SENS

Le 28/04/2023, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de 133 000 € par élévation de la valeur nominale de chaque action de 30 € à 163 €. Le capital social est fixé à 163 000 € divisé en 1 000 actions. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL23008132

MODIFICATION DU CAPITAL

JASM1

Société civile
au capital de 2 130 800 €
Siège social : 9 Rue des Champoulains,
89000 AUXERRE
RCS AUXERRE 825 073 810

L'assemblée générale extraordinaire du 1er Avril 2023 :
- a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 1 000 € pour le porter à 2 131 800 € par création de 10 parts sociales d'une valeur de 100,00 € chacune.
- a constaté la souscription, la libération des parts et en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par l'opération.
Pour avis, la gérance.

AL23008156

// GÉRANCE

CESSIONDE PARTS SOCIALES

Suivant acte reçu par Maître Alexandre GUILPAIN, notaire associé à TONNERRE, le 20 avril 2023, Monsieur Eric Robert Albert GOUX, demeurant à MOULINS EN TONNERROIS (89310), 4 route d'Argenteuil. Né à ARGENTEUIL-SUR-ARMANCON (89160), le 02 juillet 1960.
A cédé à :Monsieur Didier Gaston Henri GOUX, et Madame Joëlle Suzanne Bernadette ROUGIER, demeurant ensemble à MOULINS EN TONNERROIS (89310), 3 route de Sambourg
Les 6 parts sociales de 152,45 euros chacune portant les n° 1, 2, 5, 6, 10, 11 et 12 de la société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : «SCI DES PLANTES»,
Forme : Société civile immobilière,
Siège social : NOYERS SUR SEREIN (89310),Ferme de Fôret-Breault.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : MILLE HUIT CENT VINGT-NEUF EUROS ET TRENTE-NEUF CENTIMES (1.829,39 euros).
Monsieur Didier GOUX, sus désigné, devient seul gérant de la SCI.
Et transfert de siège social au domicile de Monsieur Didier GOUX à compter du jour de la cession des parts.
Pour insertion - Me Alexandre GUILPAIN.

AL23008096

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me TOPIN notaire à MALIGNY enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'Auxerre 1 le 12 mai 2023 dossier 2023 00028707 réf 8904P01 2023 N 00516, Mr Gérard STIEE et Mme Edwige RIGAUT, demeurant à ST BRIS LE VINEUX (89530) 27 rue de Grisy, nés Mr à POILLY SUR SEREIN (89310) le 4 février 1950, et Mme à CHATILLON SUR SEINE (21400) le 10 février 1958, ont cédé à la Commune de SAINT BRIS LE VINEUX, dont le siège est à ST BRIS LE VINEUX (89530) 1 rue du Docteur Tardieux, identifiée au SIREN sous le n°218 903 375 00010, un fonds de commerce de débit de tabacs, presse, librairie, papeterie, fournitures de bureau, journaux, bimbeloterie, boissons à emporter, loterie, articles pour fumeurs, tabletterie, objets de décoration, articles cadeaux, confiserie pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'Auxerre sous le n°798.167.318.
Moyennant le prix de 90.000 €: éléments incorporels: 85.000 €, matériel et mobilier commercial: 5.000 € Entrée en jouissance le jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me TOPIN notaire à MALIGNY (89800) où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Me Laurent TOPIN

AL23008138

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 12/05/2023 dans TERRES DE BOURGOGNE concernant la société THERMIQUE SYSTEME il convient de lire Objet social en lieu et place d'activités principales.

AL23008093

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce référence ALP00743243 parue dans TERRES DE BOURGOGNE, le 28/04/2023 concernant la société **MONTIGNY VIGNES**, lire Dénommée Montigny Vignes ; les activités de soutien aux cultures de la vigne dont notamment le taillage des vignes, le traçage des parcelles de vignes et la plantation des cultures. en lieu et place de Dénommée Montigny Les Vignes ; Activités de soutien aux cultures tous travaux de vigne taillage , baissage, essoumachage des vignes relevage palléage, plantation des vignes, paration des piquets remplacement des piquets intérieur extérieur trassage parcelles de vignes e.

AL23008100

Office Notarial Lucie Boursier
8-10 Montée du Calvaire
89440 L'ISLE SUR SEREIN

RECTIFICATIF

Rectificatif et additif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 05/05/2023 concernant la cession du fonds de commerce «BAR DE L'HOTEL DE VILLE» sis à AVALLON.
C'est à tort et par erreur que la date de l'acte de cession portée dans l'annonce était le 31 mars 2023, alors qu'il fallait lire suivant acte du 14 avril 2023.
Il est en outre précisé que :
- L'acte a été enregistré au SPFE d'AUXERRE 1 le 24 avril 2023, Dossier 2023 00024805, référence 8904P01 2023 N 00445.
- La Société dénommée BHV est une société en nom collectif au capital de 50.000,00 euros.
- L'entrée en jouissance a été fixée au 14 avril 2023.
Pour insertion
Le notaire.

AL23008118

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur les communes de CHARNY-OREE-DE-PUISAYE et de VILLIERS-SAINT-BENOIT
Le public est averti qu'en exécution du code de l'environnement et de l'arrêté n° PREF-SAP-PIE-BE-2023-153 du4 mai 2023,
une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, présentée par M. Audric BAUDON, pour l'exploitation d'un élevage de 126 000 emplacements volailles sur le territoire de la commune de Charny-Orée-de-Puisaye - « le Haut Buisson » Route de Grandchamp, sera ouverte du lundi 5 juin 2023 (9 h) au mercredi 5 juillet 2023 (17 h) inclus, soit une durée de 31jours consécutifs à la mairie de Charny-Orée-de-Puisaye (commune d'implantation) et de Villiers-Saint-Benoit (commune concernée par le plan d'épandage).
M. André PATIGNIER, colonel honoraire de gendarmerie, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à cet avis et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 5 juin 2023 au 5 juillet 2023, à la mairie de Charny-Orée-de-Puisaye et de Villiers-Saint-Benoit, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra également être consulté durant l'enquête sur le site Internet des services de l'Etat www.yonne.gouv.fr (rubrique Actions de l'État/environnement/installations classées.../enquêtes publiques),sur le poste informatique mis à disposition du public du 5juin 2023 au 5 juillet 2023 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au03.86.72.79.89, ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse indiquée ci-dessous.
Les communes de Charny-Orée-de-Puisaye, Villiers-Saint-Benoit, Le Val d'Ocre et Sommecaise sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique : sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : **https://www.registre-dematerialise.fr/4660**
ou à l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé suivante : **enquete-publique-4660@registre-dematerialise.fr**
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous).
- soit par écrit : sur les registres « papier » déposés en mairies de Charny-Orée-de-Puisaye et de Villiers-Saint-Benoit, ou courrier adressé à la mairie de Charny-Orée-de-Puisaye (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, à la mairie de **Charny-Orée-de-Puisaye**, les :
- lundi 5 juin 2023 de 9 h à 12 h, - mardi 13 juin 2023 de15 h à 18 h,
- samedi 1er juillet 2023 de 9 h à 12 h, - mercredi 5juillet 2023 de 14 h à 17 h,
à la mairie de **Villiers-Saint-Benoit**, le :
- mardi 20 juin 2023 de 9 h à 12 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de Charny-Orée-de-Puisaye, Villiers-Saint-Benoit, Le Val d'Ocre, et Sommecaise. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.
La décision prise par le Préfet, à l'issue de la procédure,est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de M. AudricBAUDON,dont les coordonnées sont les suivantes : « Le Haut Buisson » Grandchamp - 89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE - tel :03.86.45.75.55.

AL23008034

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire à MIGENNES (89400), 75 bis avenue Jean Jaurès, CRPCEN 89040, le 2 mai 2023, a été reçu un acte portant aménagement du régime matrimonial par adjonction d'une société d'acquêts par :
Monsieur Arnaud Jean CARON, Gérant, et Madame Clarisse Irène Monique CARDOT, Agent d'assurances, demeurant ensemble à LAROCHE-SAINT-CYDROINE (89400), 49 rue Pasteur.
Monsieur est né à JOIGNY (89300), le 16 juillet 1978,
Madame est née à MIGENNES (89400), le 23 février 1978.
Mariés à la mairie de SENS (89100), le 7 juillet 2012, sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES (89400), le 2 juin 2012.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23008095

safer
Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXERRE :
- bois taillis - 10 a 18 ca - Les lessere: ZI-85 - zonage : N du PLU
- terre - 43 a 45 ca - Vauboulons: ZA-191 zonage : A inconstructible du PLU
BEINE – bois taillis - 86 a 42 ca - Bel air: G-755(C)-757(C)-762 - Vau brou: G-650 - zonage : A et N du PLU
BLACY - Bois taillis - 1 ha 24 a 38 ca - Chaumes de fourneau danger: A-124 - Les chaumes des chagnies: A-59 - zonage : RNU
BLEIGNY-LE-CARREAU - bois taillis, landes et terre - 3 ha 71 a 58 ca - Bois des chenes: A-58-61-62-63-99-100-101-102-103-128-153 - Le chapitre: D-822-824-847-855 - Le couroy: C-953 - Les caves: D-170-177 ZI-18 - Les communaux: D-755 ZK-9 - Les vallees: ZE-93[537]-94[538] - zonage : A, N et N à protéger du PLU
BRION - terre - 5 a 74 ca - L epauche: ZK-10 - zonage : zone A du PLU
CUSSY-LES-FORGES - pré - fonds occupé - 52 a 19 ca - Pres passenets: E-372[134] - zonage : A du PLUi
DOMECY-SUR-CURE – bois taillis - 68 a 00 ca - Les eauxbues: H-309 - zonage : N du PLUi
FOUCHERES - terres - fonds occupé sur la totalité - 9 ha 16 a 45 ca - Terres du bois des brouard: YM-231(J)-231(K)-232(J)-232(K)-233[230](J)-233[230](K) - zonage : PLUi zone A
LES VALLEES DE LA VANNE - bois taillis - 2 ha 75 a 52 ca - Bois de la vallee du parc: A-375-382-386-387-388-398-417-421-422-439-440-444 - zonage : N du PLUi
LOOZE - bois-taillis - 65 ca - Les boulins: B-47 - zonage : zone N du PLU
MONTIGNY-LA-RESLE - bois taillis - 23 a 23 ca - La foret: ZM-25 - Les usages: E-1021 - zonage : A et N du PLU
POILLY-SUR-THOLON - bois-taillis - 96 a 10 ca - Prairie des reguins: F-823-837-838 - zonage : zone Nzh du PLU
PONT-SUR-VANNE – bois taillis - 12 a 30 ca - Prochain: ZK-44 - zonage : N du PLUi
SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE - terre - 48 a 99 ca - 'Terres vignes vierge de ce': AK-43 - zonage : N du PLU : zone à protéger où les équipements collectifs ou de service public sont autorisés
SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE - terre et landes - fonds occupé pour les terres - 42 a 10 ca - Les mergers: ZB-38-56(A)-56(B) zonage : RNU
TALCY - terres - 17 a 66 ca - La cane: C-1-3-5 zonage : RNU
TANLAY - terre et bois-taillis - 3 a 23 ca - L aume d othe: 372ZK-100 - Les ravois: 372ZK-13 - zonage : RNU
TANNERRE-EN-PUISAYE - exploitation agricole avec productions maraichère et élevage avicole et ovin - maison d'habitation inhabitable en l'état - bâtiments d'exploitation comprenant deux granges traditionnelles aménagées en partie en bergerie, hangar et atelier de transformation avec laboratoire. Conditions particulières : engagement par l'acquéreur de réaliser un contrat de travail au bénéfice du vendeur ; engagement de reprendre l'ensemble du matériel d'exploitation et de transformation, soit 305000,00€ H.T inclus dans le prix de vente d'un montant de 541 000,00 € TTC ; la vente des terres et prés est indissociable des bâtiments - 11 ha 80 a 91 ca - Le champ du grand pre: ZB-7 - Le grand pre: ZB-9-10 - Les fremis: A-320-321-470[319]-471[318]-473[317] - Les grands champs: A-475[407]-478[406] - Les trois arpents: A-322-323-324 - Zonage : RNU
THIZY – Maison d'habitation avec terres, landes, bois taillis, vigne – 68 a 22 ca - Champ saint pere: X-64 - Le village: AB-91-97-99-180 - Des carriers: AB-73 - zonage : RNU.
VAUMORT – bois taillis - 8 a 00 ca - Le haut russat: D-224- zonage : N du PLUi
VENOY - bois taillis et terre - 20 a 88 ca - Les grandes chaumes: ZE-108[1070] - Les joincheres: YA-180[37- zonage : Net UE du PLU
VEZELAY – bois taillis - 26 a 84 ca - Le verger: C-214 - zonage : N du PLU
AUXERRE (89) – Terre - location par le biais d'un bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 01/12/2023.
1 ha 14 a 74 ca – Les Montardoins' : BZ-26 - zonage : zone A non constructible du PLU
CHARNY OREE DE PUISAYE – location par le biais d'un Bail SAFER d'une durée de 1 an à compter du 01/10/2023 – terre - 10 ha 00 a 00 ca - 'Les pieces des charbonnier': B- 423[114][F1] ZD- 21- 23 - zonage : zone A du PLUi
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/06/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23008171

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

ANNONCES LÉGALES

Office Notarial Lucie Boursier
8-10 Montée du Calvaire
89440 L'ISLE SUR SEREIN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil.
Article 1378-1 Code de procédure civile.
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016.
Suivant testament olographe en date du 15 novembre 2013, Madame Denise Marie MONTIGNY, en son vivant retraitée, demeurant à PRECY-LE-SEC (89440), 33 A grande rue.
Née à ASQUINS (89450), le 9 mai 1937. Veuve de Monsieur Pierre Henri OPPENEAU et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à AVALLON (89200), le 3 mars 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Lucie BOURSIER, Notaire à L'ISLE-SUR-SEREIN (89440), le 4 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Lucie BOURSIER, notaire à L'ISLE SUR SEREIN (89440), BP3, CRPCEN : 89035, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis,
Le Notaire

AL23008109

SUCCESSION

Monsieur Bernard COTHIAS et Madame Laurence BIGORNE, agissant en qualité d'héritiers de Madame Rolande veuve COTHIAS née GUERILLOT, DECLARENT être en possession des parcelles sises à SAINT-AGNAN (89340), cadastrées F n°s187-188, lieudit « CHENE DE L'ESPRIT » ; et des parcelles. à DIANT (77940), cadastrées A n°s 577-587 lieudit « LES. AIGRATTES » ; B n° 228 lieudit « LA GRANDE RUELLE », B n° 300 lieudit « LA ROCHE PLATE », B n° 382 lieudit « LES FRICHES CANNATS », B n°s 486-506 lieudit « LE POIRIER BEZOUT », B n° 565lieudit « LA FOLIE », B n° 627 « LES CAILLOUX », B n°s 689-703 lieudit « BOIS DES BRANDONS », B n° 728 « BOIS DU PRE », B n° 763 lieudit «LA VALLEE DUPRE », B n ° 1029. lieudit « LES PETITS PUITS », C n° 264 lieudit « LA FONTAINEAUX LEVRIERS », C n° 273-274 lieudit LA MARE MORIN », D n° 504 lieudit « LECLOS DES COURS ».Monsieur Bernard. COTHIAS et Madame Laurence BIGORNE déclarent être aujourd'hui propriétaires des parcelles ci-dessus désignées tant par la succession de Madame Rolande COTHIAS que la prescription acquisitive.Toutes contestations à ce sujet doivent être adressées à l'étude de Maitre AUDEUX, Notaire associé à SERGINES (89140), 2A Rue de l'Eglise, et ce, dans un délai de TRENTE jours à compter de cette publication.

AL23008112

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2023, les associés de la SARL BRC, au capital de 10.000 € immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°434901633, dont le siège est situé ZA La Saunière 89600 VERGIGNY, ont décidé la cessation de l'activité, la dissolution anticipée de la société et nommé en qualité de liquidateur Angélique MERCIER, 2 rue Kruger 89000 AUXERRE.
Pour avis

AL23008066

AVIS DE DISSOLUTION ET DE NOMINATION DU LIQUIDATEUR

ECURIE VERMOT SAINLOUIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 13 000,00 euros.
Siège social : 2 Le Petit Temple
89110 LES ORMES.
433 614 021 RCS SENS.

Suivant décisions de l'AGE du 15/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :
M. Daniel Vermot demeurant Le Petit Temple 89110 LA FERTE LOUPIERE.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
Le Petit Temple 89110 LA FERTE LOUPIERE, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, le liquidateur.

AL23008080

AVIS DE DISSOLUTION

LES MARINERIES

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 600,00 €
SIEGE : CHICHEE (89800),
RUE DES MARINIERS
R.C.S AUXERRE 440988756

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril2023, il a été décidé par la collectivité des associés, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 2 mai 2023.
Mme Marion GROS, demeurant à VENOY (89290), 5 rue du Colombier, a été nommée liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au même lieu.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis au Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Pour Avis.

AL23008099

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL VIEILLARD ESPACE VERT

SARL VIEILLARD ESPACE VERT
E.U.R.L. au capital de 500 euros
Siège social : 2 Chemin de Champrond 89700 DANNEMOINE
RCS 520 843 103 AUXERRE
Le 28/02/2023, l'AGE a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 28/02/2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce D'Auxerre.

AL23008119

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 12/04/2023 a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société civile immobilière. DENOMINATION : SCI PAILLET. SIEGE SOCIAL :42, rue des Buttes - 89000 AUXERRE. OBJET : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et, plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, la propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou financière. DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation. CAPITAL : 1 000 euros. GERANCE : M. Thibaut PAILLET et Mme Florence PAILLET demeurant ensemble à Les Brulés - 89130 FONTAINES. CESSION DE PARTS : cession de parts nécessitant l'agrément des co-associés. Pour immatriculation au RCS d'AUXERRE. Pour avis et mention, les gérants.

AL23008032

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,
Notaire à VERMENTON (Yonne),
Place de l'Eglise.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne FOURNIER , Notaire à VERMENTON (Yonne),Place de l'Eglise , le 3 mai 2023, en cours d'enregistrement a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés,l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens immobiliers.
La dénomination sociale est : CTL.
Le siège social est fixé à : DEUX RIVIERES (89460), 11 rue de la Tour de Guette Cravant.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) .
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur LINDET Cyril demeurant à DEUX RIVIERES, Cravant, 11rue de la Tour de Guette.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
Le notaire.

AL23008087

PATRICK

Par acte ssp du 03/05/2023 il a été constitué une SASU. Dénomination : PATRICK. Siège social : 56, rue THENARD 15, rue des Trois Croissants 89100 SENS. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 €. Objet : Commerce d'Alimentation générale et livraison de tous produits alimentaires, vente de produits cosmétiques, et toutes activités se rapportant à l'objet social. . Président : Monsieur GEORGE EDMUND Prasath Robert 13, rue Paul BELMONDO 93160 NOISY -LE- GRAND. Forme des actions : Cessions libres. Immatriculation au RCS de SENS

AL23008092

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 07/04/2023, il a été constitué une SAS
Dénomination :
CHICKEN FAMILY
Siège Social : 17 rue du Général de Gaulle 89100 SENS
Capital : 1000 €
Activités principales : Restauration rapide sur place et à emporter, plats cuisinés, ventes de boissons sans alcool
Durée : 99 ans
Président : Mme MCHIRI Raoidha 11 rue du Général Dubois 89100 SENS
Cession d'actions : Libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix
Immatriculation au RCS de SENS

AL23008101

Etude de Maître Véronique LE DANTEC
Notaire
à SAINT-JULIEN-DU-SAULT (Yonne)
12, Faubourg de la Croix.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique LE DANTEC, Notaire à SAINT-JULIEN-DU-SAULT (89330), le 28 avril 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.
Dénomination sociale est : SCI DAPE.
Siège social : SAINT-LOUP-D'ORDON (89330) , Lieu dit La Biblaiserie .
Durée : 99 années
Capital social : DEUX CENTS EUROS (200,00 EUR) .
Apports : numéraires uniquement
Parts librement cessibles quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérants : Monsieur Antonio GOMES DA SILVA et Madame Sophie PERRIGNON demeurant La Biblaiserie – SAINT LOUP D'ORDON (89330).
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au RCS de SENS.
Pour avis
Le notaire

AL23008110

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 avril 2023 à ESCOLIVES SAINTE CAMILLE (89), il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING DOMAINE FAMILY
Forme : Société Civile
Capital : 1 000 euros
Siège social : 5, Chemin du Saulce - 89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE
Objet : la prise d'intérêts et de participations dans toutes entreprises existantes ou à créer; soit seules, soit en associations, par tous moyens et sous toutes formes, la conservation, l'administration et la gestion des titres ainsi possédés ; la gestion d'un portefeuille de titres; la propriété, la gestion, l'administration et la disposition des biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire dans la suite, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : Mme Nicole ELLEBOODE épouse DELOINCE, demeurant : 5, Chemin du Saulce - 89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE
Immatriculation : RCS AUXERRE
Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire
Pour avis

AL23008123

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10/05/2023, il a été constitué un EURL au capital de 1.000 euros, dénommée « Optimus Flow » pour une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS.
Siège Social : 49 Grande Rue de Thèmes 89410 CÉZY
Objet : -prestations de service, de conseil, d'accompagnement, de consulting et de formation en coaching, préparation mentale et développement personnel pour professionnels, entreprises, particuliers, sportifs, associations et institutions ;
- l'organisation de colloques, conférences ou toutes autres manifestations se rapportant à l'objet ci-dessus ;
Gérant : Monsieur Laurent CAHUZAT demeurant 49 Grande Rue de Thèmes 89410 CÉZY ;
Pour avis.

AL23008126

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/01/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : TOUBAK
Objet social : Prestation de plomberie, conseils et autres prestations de services.
Siège social : 42 rue de l'Eglise 89100 Maillot.
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Président : M. KATUMUA KIANKULA Michel, demeurant 42 rue de l'Eglise 89100 Maillot
Immatriculation au RCS de Sens

AL23008127

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 27/04/2023, il a été constitué une SC
Dénomination :
GJ BRIENON
Siège Social : 23 BIS ROUTE DE JOIGNY 89210 BRIENON SUR ARMANCON
Capital : 500 €
Activités principales : ACQUIITION, PRISE A BAIL, LOCATION DE TOUT TERRAIN ET IMMEUBLE
Durée : 99 ans
Gérance : M. PENNETIER JOHAN 4 IMPASSE DE LA COLLINE 89320 VAUMORT
Cession de parts sociales : LIBRE
Immatriculation au RCS de SENS

AL23008140

ANNONCES LÉGALES

Vos annonces légales au meilleur prix

Publiez votre annonce en quelques clics et obtenez votre attestation immédiatement.

www.agribourgogne.fr

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT

Vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ Réussir Lait — LAIT
☐ Réussir Porc — PORCS
☐ Réussir Volailles — VOLAILLES
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ Réussir Vigne — VIGNE

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
■ pour 1 an 55 €
■ pour 2 ans 110 €

TOTAL